

Compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire
du 11 juillet 2012

Le Conseil de Communauté légalement convoqué le 29 juin 2012 s'est réuni le 11 juillet 2012 à 18h30 dans la salle polyvalente de la commune de La Celle, présidé par Jean-Louis Gaby.

BIZENEUILLE	Alain ROUSSEAU Marie-Hélène RORET, excusée
LA CELLE	Georges CONCHON Dominique SPINELLE, excusé remplacé par Pascale POIRET
CHAMBLET	Alain CHANIER Danièle GAGNEPAIN, excusée remplacée par Claude BATISSE Michèle DUFFAULT
COLOMBIER	Gilles BOULICOT Jocelyne BIZEBARRE, excusée remplacée par Laëtitia GIRAUD
COMMENTRY	Jean-Louis GABY Claude RIBOULET Luc BRZUSTOWSKI, excusé remplacé par Bernard ZAMIARA Annie LAVILLE Ghislaine MANOURY, excusée
DENEUILLE LES MINES	Gérard PAQUET, excusé Jean-Claude MANSAT, excusé
DURDAT LAREQUILLE	Jean-Pierre BOUGEROLLE Bruno BOVE, excusé remplacé par Jean-Pierre PICANDET Michel RIVIERE
HYDS	Michel CHAMPOMIER Guy AMARY
MALICORNE	André SAVY Guy COURTAUD
NERIS LES BAINS	Jean Claude DE PIN Marie Alice BARRAUX, excusée Gilles MARTIN Philippe COLLINET, excusé
SAINT ANGEL	Michel GIVERNAUD Jean-Marie GILLE, excusé
VERNEIX	Lionel BROCARD Valérie LAMARQUE

La Conseil Communautaire est précédé par la présentation par Mme Amaouche du Cabinet « Ville et Habitat » de l'étude prospective de l'Habitat.

Georges CONCHON est élu secrétaire de séance par l'assemblée délibérante.
Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mai 2012.

1) ADMINISTRATION GENERALE – COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT CONFORMEMENT AUX DELEGATIONS DE COMPETENCES :

Le Conseil Communautaire a pris acte des décisions et notifications prises par Monsieur le Président au titre de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et présentées ci-dessus.

2) ADMINISTRATION GENERALE – ACCEPTATION D'INDEMNISATION – DOMMAGE ELECTRIQUE FRIGIDAIRE :

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'accepter l'indemnisation de Groupama d'un montant de 115,56 euros que la Compagnie d'assurances Groupama nous propose suite à un dommage électrique intervenu le 28 avril dernier du fait de l'orage sur un thermostat de la chambre froide de la structure multi-accueil « 3 pommes ».

3) ADMINISTRATION GENERALE – GESTION FINANCIERE – DECISION MODIFICATIVE N 1 DU BUDGET PRINCIPAL:

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'adopter la décision modificative n°1 du budget principal qui prévoit l'inscription de la dépense au titre du fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales (FPCI) d'une part et l'inscription de la recette supplémentaire du titre de la DGF.

4) ADMINISTRATION GENERALE – GESTION DU PERSONNEL – CONVENTION CNFPT :

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président à signer la nouvelle convention cadre de partenariat avec le CNFPT.

5) ADMINISTRATION GENERALE – GESTION DU PERSONNEL – FORMATION 3èmes JOURNEES D'ETUDES ET DE RENCONTRES DES EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS :

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser la prise en charge d'une formation proposée dans le cadre des 3èmes Journées d'Etudes et de Rencontres des Educateurs de Jeunes Enfants pour un agent par la Communauté de Communes de Commentry / Nérès-les-Bains et d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention correspondante. Le coût de l'action est de 300 euros. Les crédits sont inscrits au budget 2012.

6) ADMINISTRATION GENERALE – TARIFICATION PHOTOCOPIES :

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de fixer les nouveaux tarifs présentés.
Il est précisé que ces tarifs sont appliqués à l'Association Intercommunale des Artisans et Commerçants.

7) POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE – ETUDE PROSPECTIVE DE L'HABITAT – VALIDATION DU PROGRAMME D' ACTIONS :

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'approuver le programme en question afin de poursuivre et développer la politique d'amélioration du logement et d'aider à la production d'une offre de qualité – neuve ou restructurée.

8) POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE – SUBVENTIONS POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT :

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'accepter le dispositif de subventions de la Communauté de Communes de Commeny/Néris-les-Bains, dans le cadre des projets d'amélioration de l'habitat, et de valider ce nouveau budget 2012 pour les aides à l'amélioration de l'habitat, suivant le tableau présenté.

Concernant la nouvelle aide à l'adaptation des logements du parc locatif social, il est précisé à la demande de Claude Riboulet, que le degré de dépendance du locataire soit pris en compte.

9) POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE – ETUDE PROSPECTIVE DE L'HABITAT – AIDES A L'ADAPTATION AU VIEILLISSEMENT DES LOGEMENTS DU PARC LOCATIF SOCIAL - CONVENTION PACT-ALLIER/OPAC/COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre l'OPAC, la Communauté de Communes et le PACT-ALLIER dans le cadre de l'action n° 3 : « Aides à l'adaptation au vieillissement des logements du parc locatif social.

10) POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE – MODALITES D'APPLICATION DU FONDS DE CONCOURS POUR AIDER LES COMMUNES A APPORTER DES TERRAINS OU BATIMENTS AUX BAILLEURS SOCIAUX

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'accepter les modifications dans les modalités d'attribution de ce fonds de concours suite à l'étude habitat, les crédits seront inscrits chaque année au budget primitif, à l'article 2041412.

A la demande de Claude Riboulet et Jean-Pierre Bougerolle, « logement social » est remplacé par « logement locatif social » et la zone centre bourg est ajoutée à la zone UA ou zone à définir.

11) POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE – PROGRAMME HABITER MIEUX – CONTRAT LOCAL D’ENGAGEMENT – SIGNATURE AVENANT N°1 :

Le Conseil Communautaire décide à l’unanimité d’instituer une nouvelle aide spécifique complémentaire à l’ASE d’un montant forfaitaire de 300 € par dossier et d’autoriser le Président à signer l’avenant n°1 au Contrat Local d’Engagement.

A la demande de Guy Amary, il est précisé que le bénéficiaire d’une aide du Conseil Général doit attendre 5 ans pour bénéficier d’une nouvelle aide sauf s’il n’a pas atteint le plafond subventionnable. Il est précisé que la Communauté de Communes suit les mêmes règles.

12) DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZONE D’ACTIVITE DE LA CROIX DE FRAGNE – VENTE D’UN TERRAIN :

Le Conseil Communautaire décide à l’unanimité de donner un avis favorable à la vente d’une parcelle de terrain de 3 308 m² cadastrée section AW n°137, au lieu-dit « La Croix-de-Fragne » à la SCI IMMOXAIR située 7, Rue Saint-Jean à Saint-Genès-Champanelle (Puy-de-Dôme) afin d’y installer un bâtiment destiné à l’implantation d’une agence de la société AX’AIR MEDICAL qui a pour mission de fournir un certain nombre de prestations dans le cadre du Maintien à Domicile (M.A.D.) et des alternatives à l’hospitalisation. La vente pourrait s’effectuer au prix de 5 € H.T. /m².

Il est précisé que 3 ou 4 embauches au niveau local sont prévues et que la Société a déposé un dossier au titre du fonds de revitalisation Erasteel pour obtenir des aides pour la création d’emplois.

Il est prévu également l’installation d’une cuve à oxygène. Cette installation est soumise à déclaration.

13) VIE SOCIALE – AIRE D’ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE – MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE TERRAIN ATTENANT :

Le Conseil Communautaire décide à l’unanimité d’autoriser le régisseur à ne pas encaisser la redevance d’occupation temporaire pour 2011 durant la fermeture estivale de l’aire d’accueil.

14) ENFANCE-JEUNESSE – CENTRE MULTI ACCUEIL - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES SUR SITE ET ITINERANT - CONVENTION D’INTERVENTION « BABY GYM» :

Le Conseil Communautaire décide à l’unanimité d’autoriser Monsieur le Président à signer la convention avec l’association Bol d’air pour des interventions de baby gym proposées aux enfants du Relais Assistantes Maternelles et du Multi accueil. Le montant total de la prestation s’élève à 204 € TTC.

15) ENFANCE-JEUNESSE – CENTRE MULTI ACCUEIL - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES - CONVENTION D'INTERVENTION « EVEIL A LA CULTURE INDIENNE» :

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention avec l'Association ORINDIA pour des interventions d'éveil à la culture indienne, qui seront proposées aux enfants du Relais Assistantes Maternelles et Multi accueil. Le montant total de la prestation s'élève à 150 € TTC.

16) CONSTRUCTION ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENT CULTURELS ET SPORTIFS - MEDIATHEQUE DE PROXIMITE - CONVENTION ANIMATION :-

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions à intervenir dans le cadre de la manifestation autour du livre organisée par l'agglomération de Montluçon « DONNER à LIRE », qui prévoit l'intervention d'auteurs illustrateurs à l'école de Durdats-Larequille et au Collège de Nérès-les-Bains. Le coût total de la participation de la Communauté de Communes pour l'accueil de 3 auteurs-illustrateurs durant deux journées complètes : 440 euros.

17) CONSTRUCTION ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENT CULTURELS ET SPORTIFS - MEDIATHEQUE DE PROXIMITE - CONVENTION ANIMATION :-

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions à intervenir dans le cadre du festival de contes organisé par la médiathèque de l'agglomération de Montluçon « DIRE-LIRE-CONTER », qui prévoit des séances de contes dans les communes hors agglomération.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président annonce que l'enquête publique relative à la modification n°1 du PLU de Verneix concernant la levée du L111-1-4 se déroulera du 30 juillet au 29 août 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45.